

commence par détruire un équilibre que l'on n'est pas certain de rétablir plus tard. Ne vaut-il pas mieux faire marcher de front toutes les facultés ?

Si l'on s'attache à commencer par les notions vraiment élémentaires, en allant du facile au difficile, en ayant souvent recours à l'intuition, il sera facile de soutenir l'attention des élèves, et de retirer du fruit de toutes les leçons. Il s'établira dans leur esprit une liaison régulière et une distinction tranchée entre chaque connaissance. La mémoire ne sera plus accablée sous le poids d'un chaos de notions isolées qui s'envolent au moindre souffle du vent. Au contraire, dans le concours des autres facultés, elle offrira l'aspect d'une chaîne, dont les anneaux se soudent l'un à l'autre.

Ces principes, ces règles, ces connaissances, que l'on aura suscitées chez les enfants, au lieu de les leur souffler dans l'esprit, feront corps, et ne s'oublieront plus. Il en résultera une instruction solide et durable avec économie de temps, sans avoir à recommencer sans cesse comme avec les exercices mnémoniques, réduits à la superficie.

Ajoutons que plus l'enfant réussit dans des études qu'il aime en raison de ses succès, mieux il apprend par ses réflexions et ses observations personnelles. Or, le seul moyen de lui donner le goût du travail, c'est de lui rendre le travail facile et agréable. Jamais on ne parviendra à ce résultat en fatiguant son attention pendant les leçons, et en surchargeant ensuite sa mémoire.

Mais si on lui fait trouver par lui-même ce qu'il doit apprendre, on flatte sa capacité, on stimule sa volonté, on lui donne force et courage. Malgré sa légèreté naturelle, l'enfant est porté instinctivement à la réflexion; de cet instinct, il faut faire une habitude. Le voilà dès lors à même de commencer à s'instruire par ses propres efforts. Mais le plus grand bienfait de ce système éclate surtout, quand l'élève a quitté l'école. Alors, il accroît la somme de ses connaissances, parce qu'on lui en a inspiré l'envie et facilité les moyens. On l'a accoutumé à penser, non-seulement en l'obligeant à répondre à diverses questions, mais encore en le faisant parler. La parole, en effet, provoque les idées, tout en les exprimant; de plus elle les rend sensibles, en aidant à les concevoir et à les retenir. Elle offre d'ailleurs un autre avantage: quand l'enfant parle avec une personne qui sait diriger et corriger la conversation, son esprit conçoit avec ordre, et on l'habitue à la rectitude de l'idée ainsi qu'à la clarté de l'expression, devenant concise et facile.

Cette faculté d'élocution obtenue par les élèves donne aux leçons l'animation, la vie, tout en soutenant leur attention. Aussi plus d'indifférence causée par le dégoût, ni de distraction provenant de leur âge. Leur esprit devient actif; leur émulation, constante; tout y gagne, même la discipline. C'est ainsi que le travail est rendu agréable aux élèves, comme à l'instituteur; car celui-ci ne peut se plaire dans un enseignement stérile où il s'épuise à répéter à une classe inattentive ce qu'il a dit vingt fois. Quelle différence de pouvoir, au moyen d'une espèce de conversation, vivifier et renouveler sans cesse ses leçons! Alors l'enseignement devient une source de satisfaction pour le maître, alors l'accomplissement du devoir s'ennoblit par le succès.

Toutes ces considérations et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, aboutissent à cette conclusion :

Chaque fois que l'instituteur peut enseigner en provoquant et en dirigeant le travail personnel de ses élèves, c'est la marche qu'il doit préférer.

Sans doute, il y a des branches du programme, comme la Géographie et l'Histoire, où ce moyen devient difficile; mais le maître peut demander des explications, des réflexions, des appréciations qu'il n'a point énoncées lui-même. Il doit fréquemment interrompre sa leçon pour faire parler les élèves, en jetant ainsi de la variété et de l'agrément dans la classe.

Ensuite, il exigera des répétitions particulières, pour lesquelles les élèves travaillent par eux-mêmes. Dans ces répétitions, comme dans toutes leurs études, le maître aura soin de les guider afin qu'ils en retirent le plus de fruit possible. Il est également avantageux de donner des devoirs qui correspondent aux

matières enseignées. Tantôt ces devoirs sont destinés à former le jugement, à exercer l'intelligence; tantôt à récapituler les points qu'il importe de retenir. Cette variété plaît aux élèves, et leur apprend à traiter divers sujets de plusieurs manières. Mais il faut ne pas les décourager par l'excès des difficultés, ni les dégoûter par trop de facilité. On récompense leurs efforts par des succès réels, et l'on s'attache surtout à développer l'intelligence.

L'instituteur peut donc tracer à ses élèves la route qu'ils doivent suivre librement pour profiter le mieux de leurs études. De temps en temps, quelques bons conseils produisent un effet salutaire. Ainsi, dans une division supérieure, indiquer des lectures utiles, détourner de celles qui sont frivoles ou dangereuses, enfin insister sur la manière de rendre chaque lecture profitable.

L'élève ainsi préparé par un bon maître peut entrer dans la société, il y portera l'aptitude nécessaire à la profession qu'il embrasse: l'école, en effet, l'a trempé pour les épreuves de la vie, où des succès l'attendent et correspondent à ceux qu'il a obtenus dans ses études; car il a appris par lui-même sous l'habile impulsion de son instituteur.—(1) (TH. BRAUN.)

AVIS OFFICIELS.



DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE FORTIAC.

Ecole élémentaire, 2^{ème} classe, A.—Mlle Elizabeth Murphy.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

Portage du Fort, 5 déc. 1865.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TROIS-RIVIÈRES.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, F.—Mlles Marie Délima Genest Labarre, Thérèse Plamondon.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

7 nov. 1865.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2^{ème} classe, F.—Mlles Zoé Giguère, Eulalie Gingras, Philomène Hardy et Marie Jolin.

Deuxième classe, A.—Mlle Agnès Anna Stuart.

N. LACASSE,
Secrétaire.

6 février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—MM. Francis Carroll, William Greaves et Oswald Hunter.

2^{ème} classe, A.—Mlles Eliza Jane Ahern et Mary McKillop.

D. WILKIE,
Secrétaire.

6 février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, F.—Mlle Marie Arthémise Bouchard.

TH. H. CLOUTIER,
Secrétaire.

Janvier 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURGH.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—Mlles Leonora Benham, Louisa Cummings, Emily F. Dampier, Sarah Rowena Ellis, Emily Cecilia Hungerford, Marion Hunt, Helen P. Haskins, Helen S. Nash, Edith Phelps, Hannah E. Ray, Annis D. Stevens, Mary Willard, Madame Frances E. Johnson et MM. Edward P. Winder et Marcus C. Whitney.

Deuxième classe, A.—Mlle Ann Elvira Hungerford.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

Février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Mlle Hurd, Ellen au lieu de Helen, comme nous avons publié son nom dans notre Journal de décembre, a obtenu un diplôme d'académie au mois de novembre dernier.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—Mlles Mary A. Caswell, Sybil E.

(1) Extrait de *L'Abeille*.